

ADDENDA 1  
QUESTIONS ET RÉPONSES

**Question 1**

Il faut des détails sur les autobus.

- a. À quoi servent les autobus exactement?
- b. Quel est le rayon d'exploitation des autobus?
- c. Quel type de passagers sont transportés? Des enfants, des adultes, des sénateurs?
- d. Des conducteurs sont-ils embauchés, ou employez-vous un chauffeur à temps plein ayant un permis de conduire des autobus?

**Réponse 1**

A – Les Services des immeubles offrent des services de transport entre tous les édifices de la Cité parlementaire à l'aide du Service de navette du Sénat.

B – La Cité parlementaire : les zones désignées, y compris la Colline du Parlement, 111, rue Wellington, et le secteur municipal d'Ottawa bordé par la rue Wellington (au nord), la rue Lisgar (au sud), l'avenue Bronson (à l'ouest) et la rue Elgin (à l'est).

C – Des sénateurs, des députés et des employés.

D – Le Sénat engage des chauffeurs d'autobus à temps plein.

---

**Question 2**

Le numéro de série et la valeur des véhicules sont requis.

**Réponse 2**

Toyota Camry 2007 – 4T1BE46K27U635875 – 26 228,00 \$  
Ford/Goshen Coach 2014 – 1FDWE3FLOEDA36006  
Ford/Goshen Coach 2014 – 1FDWE3FL9EDA36005  
International 40S 2004 – 1HTMMAAPO4H669015 – 73 134,00 \$  
Toyota Camry 2009 – 4T1BK46K79U078019 – 32 366,80 \$  
Chevrolet Equinox 2013 – 2GNFLCEK9D6151713 – 23 920,20 \$  
Ford Transit Connect 2012 – NMOLS6BN0CT117659 – 24 890,00 \$  
Ford Transit Connect 2012 – NMOLS6BN6CT117875 – 24 890,00 \$

### **Question 3**

Il faut un antécédent des réclamations depuis cinq ans. Voici les renseignements à inclure pour chaque perte :

- a. Date de la perte
- b. Montant de la perte
- c. Type de perte ou description
- d. Véhicule

### **Réponse 3**

De a à d – aucun

---

### **Question 4**

Des détails sur les chauffeurs sont requis.

- a. Des chauffeurs ont-ils déjà commis des infractions importantes relatives à la conduite d'un véhicule ou plus de deux infractions mineures en matière de conduite?
- b. Demande-t-on les registres d'immatriculation du véhicule à tous les chauffeurs?
- c. Tous les chauffeurs possèdent-ils la catégorie appropriée de permis de conduire pour des véhicules commerciaux lourds?

### **Réponse 4**

- a – non
  - b – oui
  - c – Tous les chauffeurs ont un permis de conduire en règle du Québec (de catégorie 3) ou de l'Ontario (de catégorie D) et le portent avec eux lorsqu'ils conduisent un véhicule du Sénat.
- 

### **Question 5**

Est-ce qu'il existe des assurances? Dans l'affirmative, veuillez fournir les détails et la date d'expiration.

### **Réponse 5**

Oui – Intact –, expire le 12 mai 2014.

## **Question 6**

Il faut donner des renseignements sur les autres véhicules :

- a. À quoi servent les véhicules commerciaux lourds, et quel est leur secteur d'exploitation?
- b. À quoi servent les véhicules commerciaux légers, et quel est leur secteur d'exploitation?
- c. À quoi servent les véhicules de tourisme, et quel est leur secteur d'exploitation?

## **Réponse 6**

A – Le camion de cinq tonnes sert à transporter des meubles/commandes et d'autre matériel lourd en provenance et à destination du 45, rue Sacré-Cœur à Hull. Son secteur d'exploitation s'étend aux zones désignées de la Cité parlementaire, dont la Colline du Parlement, 111, rue Wellington, et le secteur municipal d'Ottawa bordé par la rue Wellington (au nord), la rue Lisgar (au sud), l'avenue Bronson (à l'ouest) et la rue Elgin (à l'est). Le secteur comprend également les quais de chargement de la Cité parlementaire, dont :

- la Colline du Parlement, 111, rue Wellington (quais de chargement des édifices du Centre et de l'Est)
- l'édifice Victoria, 140, rue Wellington (quai de chargement de la rue O'Connor)
- l'édifice Chambers, 40, rue Elgin (quai de chargement de la rue Queen)
- le 45, boulevard Sacré-Cœur (quai de chargement).

B – Ces fourgonnettes servent à cueillir le courrier destiné au Sénat du Canada à Postes Canada et à le livrer aux quais de chargement des édifices du Centre et de l'Est et de l'édifice Victoria. Elles livrent également le courrier de la Cité parlementaire vers les zones désignées, y compris :

La Colline du Parlement, 111, rue Wellington;

Le secteur municipal d'Ottawa bordé par la rue Wellington (au nord), la rue Lisgar (au sud), l'avenue Bronson (à l'ouest) et la rue Elgin (à l'est).

C – Cela dépend — la région d'Ottawa

---

### **Question 7**

Où ces véhicules sont-ils remisés?

### **Réponse 7**

Les navettes du Sénat sont remisées sous la Cour suprême.

Les fourgonnettes du Sénat sont remisées à côté de l'édifice Victoria.

Les voitures de tourisme sont stationnées sur la Colline du Parlement.